

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2011

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire.

Etaient présents : COUILLEROT Denis - GUILLEMIN Daniel - JANNIN Pierre - NICOLAS Nathalie - ESTIGNARD Isabelle - COTTIN Eric - RIVOIRE Yves, - DALLOZ Marie Claude - GUITAUD Jean – BOULET Françoise – VOISIN Anne Marie

Excusé: PRUDENT Raymond : pouvoir à Madame CHEVALLIER Martine

## **ORDRE DU JOUR :**

***COMPTE ADMINISTRATIF 2010 Commune - CCAS- Assainissement***

***COMPTE DE GESTION***

***BUREAU DES ELECTIONS***

***AVANCEMENT DES TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX***

***PREPARATION BUDGET 2011***

***QUESTIONS DIVERSES***

### NOMBRE DE MEMBRES :

Affectés au CM : 13

En exercice : 13

Présents : 12

Convocation du 15 février 2011

Affichée le 25 février 2011

ENTEND le compte rendu de la précédente réunion qui avait eu lieu le 25 janvier 2011

**COMPTE ADMINISTRATIF 2010** : Madame le Maire présente le compte administratif

➤ du budget principal ;

- section de fonctionnement : dépenses : 303 840.56

Recettes : 380 230.09

- section d'investissement : dépenses : 102 921.88

Recettes : 100 604.30

➤ du budget assainissement

- section de fonctionnement : dépenses : 20 482.34

recettes : 26 539.83

- section d'investissement : dépenses 142 337.12

recettes : 214 315.90

➤ du budget CCAS

-section de fonctionnement : dépenses 0

Recettes : 0

Madame le Maire se retire pendant les délibérés ; Monsieur GUILLEMIN Daniel, 1<sup>er</sup> adjoint fait voter les comptes administratifs :

Commune : pour 9 – contre 0 – abstention 0

Assainissement : pour 9 – contre 0 – abstention 0

CCAS : pour 4 – contre 0 – abstention 0

## **COMPTE DE GESTION 2010 :**

Madame le Maire présente à ses conseillers le compte de gestion établi par le Trésorier.  
(budget commune-assainissement-ccas)  
Elle indique que celui-ci est conforme au compte administratif.  
Le C.M. approuve à l'unanimité le compte de gestion.

**BUREAU DES ELECTIONS** : nomme les membres au bureau des élections cantonales.  
Elles auront lieu les dimanche 20 et 27 mars 2011 de 8 h à 18 heures

## **TRAVAUX COMMUNAUX :**

### **MARCHE COUVERT :**

Accepte le devis de l'entreprise CRB (sol et maçonnerie)  
Accepte le devis de l'entreprise DUCROT (volets roulants)  
Accepte le devis de l'entreprise GALLET (électricité)  
Accepte le devis de l'entreprise Ali CHERARA ( peinture)  
Demande un devis pour une canalisation de passage gaine électrique  
Demande un devis pour le changement des chéneaux

**SALLE DES FETES** : étudie la possibilité de rénovation des toilettes en créant un WC pour les personnes à mobilité réduite

**VOIRIE FOSSES** : la commission de la voirie s'est réunie pour la réfection des chemins pour le programme 2011. En attente devis de la DDT. La commission se réunira et planifiera selon les priorités et les engagements décidés et écrits lors de précédents conseils.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### • **Impayés de 2003 à 2009 :**

Mme Le Maire expose avoir ressorti le dossier recouvrements. La somme de 688.40 € sur un montant total de 2 559.42 € ne pourra être récupéré. Le dossier en totalité a été vu par différents échanges avec Monsieur PRIN, trésorier. Mme Le Maire informe qu'un suivi régulier sera établi.

### • **Enfouissement réseau téléphonique aux Morets :**

Etudie le devis de l'entreprise CEGELEC – SYDESL pour l'enfouissement du réseau France Telecom au lotissement les Morêts (Rue des Chênes) : les travaux sont subventionnés à 35 %. Le devis s'élève à 19 000 euros. Décision sera prise après complément d'informations auprès de l'auteur du devis.

### • **Stade :**

Le dossier est clos depuis le 17 février 2011. La subvention « amende de police » a été demandé le 18 février 2011 par courrier relative à la création du parking le long du stade et de l'école avec zébras pour les bus (sécurité).

### • **Terrain Rue du 19 mars 1962 :**

Un permis de construire a été déposé pour la construction de 11 maisons. Demande le renforcement de la canalisation d'eau pour la bouche d'incendie. Mme Le Maire informe avoir demandé à la société dépositaire du permis un complément d'informations pour le bon déroulement des travaux à savoir : sur les chemins d'accès, la plateforme pour les conteneurs , etc.....

• **Accessibilité des personnes à mobilité réduite :**

Monsieur Frédéric GAUTHIER, maître d'œuvre est en charge du dossier. Une convention a été signée; S'est déplacé sur les lieux, s'est entretenu avec DDT et la commune pour les obligations à respecter.

Les dossiers seront traités, ensuite, cas par cas et prioritairement.

• **SIVOM du Louhannais :**

Madame le Maire présente le compte rendu du SIVOM DU LOUHANNAIS : assemblée générale du 17 février 2011.

Une convention doit être signée entre la commune et SIVOM du Louhannais pour la mise à disposition du terrain pour recevoir les points d'apports volontaires comprenant plusieurs bacs pour la collecte des déchets recyclables

• **Terrain Communal les Pommiers :**

Madame le Maire informe le conseil qu'elle a rencontré Monsieur GUERRIN, propriétaire du terrain jouxtant le terrain communal pour engager une réflexion de passage, voire d'achat pour une sortie de propriété Rte du Revermont. Le conseil donne aval à Mme Le Maire de continuer les négociations.

• **Bois:** suite à la visite de Monsieur LIOTTARD garde ONF, celui-ci annonce que la parcelle de bois n° 20 sera une coupe blanche ; qu'il sera nécessaire de replanter selon la convention ; qu'il a remis un dossier explicatif pour l'obtention d'une subvention du Conseil Régional à hauteur de 35 % qui sera accordée pour la replantation et, sous conditions. Le conseil décide de remettre le dossier à Raymond Prudent pour étude.

• **Rue des Pommiers :** Suite à plusieurs demandes (en 2009 – 2010 et 2011) concernant l'enlèvement du poteau de France télécom, un agent France télécom va se déplacer le 25 février 2011 sur place pour finaliser le dossier.

Le conseil prend connaissance du courrier adressé à Mr et Mme GOUDOT suite à leur pli dénonçant l'installation du panneau interdiction au plus de 3 T 500.

• **Bois Brûlé au lieu-dit Les Barrats :** suite à l'appel de Monsieur GOLLIARD, propriétaire du bois : la parcelle est à vendre. Mme Le Maire lui a demandé une proposition écrite. La dite-proposition paraît excessive selon le conseil. Le dossier est en cours de réflexion.

• **Cantine :** Une lettre + un tableau récapitulatif a été réceptionné par les Maires des communes de Saillenard et Beaurepaire. Mme Le Maire donne copie des documents à son conseil qui engage une réflexion sur les chiffres donnés. Des interrogations, des incertitudes, des incompréhensions subsistent. Un conseiller émet le souhait que les trésorières viennent présenter au prochain conseil les comptes et, puissent également répondre aux différentes questions qui leur seraient posées. Le conseil accepte l'idée et, demande à Mme Le Maire de les convoquer lors du prochain conseil.

• **Affaire Commune / Robert BUFFET :** Lors du précédent conseil, Mme Le Maire avait lu le courrier émis par Monsieur le Sous préfet concernant le litige entre la commune et Monsieur Robert BUFFET. Une réponse écrite à Monsieur Buffet lui a été établie avec copies à Mr Le Sous –Préfet et Michel Coulon, Conseiller Général. Sur le courrier, est spécifié que la commune est à la disposition de Monsieur Buffet pour tous renseignements utiles et nécessaires.

- **Bouche incendie** : Accepte le devis de la SAUR pour le remplacement de la bouche d'incendie vers le château qui s'élève à 1190.33 €
- **Tennis** : Nomme régisseur Madame Nathalie NICOLAS. Les cartes seront à vendre à la mairie.
- **Prix Fleurissement et Décoration de Noël** : Madame le Maire s'est rendue à GEUGNON le 29 janvier 2011 avec Jean Guitaud, Ginette Pageaut et Robert Geoffroy pour recevoir le prix pour les décors de Noël (merci à nos charmants pingouins qui ont été à l'honneur) Merci aux nombreux bénévoles.
- **Terrain Les Morets** de Monsieur et Madame PERRARD : le dossier est en cours de traitement chez Maître RETFI - MARTELET
- **Préparation du Budget 2011** : étudie les différentes lignes du budget 2011 et, acquiesce les sommes mises en fonctionnement comme en investissement. La décision interviendra après la visite chez le percepteur louhannais.
- **Réunion** du comité de Fleurissement fixé au 3 mars 2011 à 20 heures
- **Chauffage école** : le devis de l'entreprise IMTC est accepté et l'intervention devra être imminente pour le changement de pièces améliorant les économies d'énergie et financière.
- **Raccordement Mme et Mr Vallet** : Monsieur JANNIN demande si la séparation des eaux usées et pluviales est effective à la maison d'habitation de Mme et Mr VALLET. Mme Le Maire informe qu'elle a fait un courrier en novembre 2010 au constructeur avec copie à Mr Vallet ; Que suite aux différents échanges, les travaux devraient être faits ou à faire et, qu'elle suit le dossier.
- **Chauffage stade / vestiaire** : Suite à la facturation de Janvier 2011 réceptionnée. Mme Le Maire informe que la consommation de gaz du stade est importante comparativement à d'autres bâtiments communaux. Les chiffres ont été communiqués. Un courrier sera adressé à la présidence pour information et recherche de dysfonctionnement humain ou matériel.

: